

Compte rendu de la FS (formation spécialisée) du 4 février 2026



Cette Formation spécialisée avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2025 (pour avis) ;
2. Évolution de l'organisation des trois missions de programmation, de contrôle et d'expertise issues du Pôle de Contrôle et d'Expertise (PCE) (pour avis) ;
3. Présentation du plan d'actions DGFIP 2025-2027 d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires (pour information) ;
4. Point sur les travaux immobiliers en cours (pour information) ;
5. Présentation du catalogue 2026 des formations SST (pour information) ;
6. Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information) ;
7. Programmation de visites de services par la Formation spécialisée (pour avis) ;
8. Examen des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors des précédents CSAL-FS (cf article 32 et 39 du RI) (pour information) ;
9. Questions diverses ;

Vous pouvez lire notre déclaration liminaire : [ICI](#)

Réponse aux différentes déclarations liminaires

En réponse aux déclarations liminaires, la Présidente de la séance qui est aussi la Directrice de la DDFIP 80 mentionne qu'au niveau national les organisations syndicales ont obtenu la suspension de la réforme des retraites et que 37 milliards de dépenses supplémentaires ont été actées par la loi de finance 2026.

Elle souligne que la DDFIP 80 a amélioré son maillage sur le territoire dans la mesure où elle est dorénavant présente dans davantage de communes. Au surplus, le niveau de satisfaction des usagers est selon elle très satisfaisant. Et également mis en avant le fait que des services de la Somme ont obtenu une labellisation attestant de la qualité des services rendus par lesdits services (Les trois SIP ont eu le label SP+ Argent ; le centre de contact, le label SP+ Bronze).

Au chapitre des effectifs, il nous a été indiqué que les effectifs de la DDFiP de la Somme resterait stable au titre de l'année 2026 en dépit d'une diminution des effectifs à la DGFIP.

Pour autant et dans ce contexte, les chefs de services, managers, devront s'emparer des outils à leur disposition pour améliorer l'efficacité des services et envisager dans la mesure du possible de simplifier les process, d'automatiser, voir de remodeler l'organisation des collectifs de travail aux fins de simplification et d'efficience mais surtout pour alléger les tâches et diminuer la pression qui pèse sur les agents.

S'agissant des métiers du contrôle, il nous a été indiqué que les différentes évolutions conduisent de plus en plus à permettre de faire des contrôles plus contemporains que a posteriori. Notamment grâce au développement de nouveaux outils (facturation électronique, Pilot CF, etc...).

Approbation du procès-verbal de la séance de la séance du 22 octobre 2025 (pour avis)

S'agissant du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2025, ce document reprenant l'essentiel des précédents débats, il n'y a pas de difficulté à ce qu'il fasse l'objet d'une approbation. L'ensemble des représentants du personnel valide donc ce document

Évolution de l'organisation des trois missions de programmation, de contrôle et d'expertise issues du Pôle de Contrôle et d'Expertise (PCE) (pour avis)

La note SJCF-1A/2024/07/221 du 15 mai 2025 relative aux lignes directrices sur les trois missions de programmation, de contrôle et d'expertise issues des pôles de contrôle et d'expertise (PCE) préconise une réorganisation des missions du PCE et précise notamment que ; Si les directions sont maîtresses des modalités et du rythme des évolutions à mener, les objectifs suivants devront être mis en œuvre et leur suivi sera assuré.

La déclinaison au plan local s'est traduit par l'organisation de plusieurs groupes de travail regroupant des agents des services concernés :

Les GT suivants ont été tenus sur 2025 :

- GT 1 ; Missions <, le 8 octobre : groupe de travail permettant d'affiner clairement la volumétrie des trois différentes missions du PCE et de déterminer la volumétrie d'emplois correspondante ;
- GT 2 ; Programmation < le 12 novembre : groupe de travail ; réflexion et proposition sur l'organisation de la programmation < ;
- GT 3 ; Expertise <, le 12 novembre : groupe de travail ; réflexion et proposition sur l'expertise < ;
- GT 4 ; CFE <, le 25 novembre : groupe de travail ; réflexion et proposition sur le CFE < ;
- GT 5 ; Transverse < le 28 novembre : groupe de travail ; impact de la réforme sur l'aspect pilotage, logistique et RH < ;

Il a été réalisé des entretiens ; RH permettant de cibler les périmètres d'affectation des agents compte tenu de la spécialisation des missions. Ces entretiens ont eu lieu le 2 décembre 2025 et ont été menés par le directeur du pôle État et ressources et la responsable de la division ressources humaines et de la formation professionnelle. Ces entretiens ont permis de répondre aux questions et craintes des agents, aux agents d'exposer leur situation individuelle et d'exprimer leur souhait d'affectation dans la nouvelle organisation.

Ces entretiens ont été complétés d'entretiens ; métiers qui ont eu lieu le 9 décembre et ont été menés par la responsable du pôle intégré de programmation (PIPC) et de contrôle et l'adjointe de la division de la fiscalité professionnelle, contrôle fiscal, recouvrement, action économique et soutien aux entreprises en charge de la programmation et du pilotage du CFE des professionnels et particuliers.

L'objectif était de connaître la motivation des agents pour le souhait exprimé lors de leur entretien RH. Ainsi, des critères ont été utilisés permettant d'orienter les agents sur un périmètre. Ces derniers portaient sur des réponses aux questions relatives à l'avenir de la programmation, méthodes de travail et motivation (questions identiques pour l'ensemble des agents), des éléments statistiques de programmation sur 2024 et 2025 (nombre de fiches 3909 retenues, taux de rejet et montant des droits mis en recouvrement), la valorisation des éléments du CREP et leur implication professionnelle.

Chaque agent a été reçu le 10 décembre par le même binôme afin de leur indiquer leur périmètre d'affectation. Le service des ressources humaines a confirmé, par mail, le périmètre de chaque agent le 15 décembre 2025 étant précisé que la fin de la saisie du mouvement national de mutation est fixée au 19 janvier 2026 et que les deux mouvements locaux des inspecteurs et des contrôleurs auront lieu courant avril-mai 2026, dès publication des fiches de postes dans l'application Mouv'RH.

À l'issue du GT ; Missions <, le nombre d'ETP rattachés à chaque mission a été défini comme suit :

- programmation : 6 ;
- expertise: 3 ;
- contrôle : 1.

À l'issue du GT ; Programmation, il a été acté le transfert d'un emploi à la DIRCOFI au sein de la sphère fiscale, une installation du service départemental de programmation (SDP) au sein du PIPC sur Rollin et, enfin, le fait que les CSP liés à l'exploitation des listes DM seront réalisés au sein du SDP.

À l'issue du GT ; Expertise, il a été arrêté que la cellule expertise prendra en charge les CIR, les ISPTVA, les modèles U et les demandes de RCTVA, qu'elle sera intégrée au SIED, à Amiens et non Abbeville, physiquement au sein même du SIE. Enfin cette cellule sera encadrée par le responsable du SIED (suppléance assurée par son adjoint).

À l'issue du GT ; CFE, la réflexion a porté sur la soutenabilité pour le chef de brigade de la BDV, en termes de pilotage et de visa. Cette dernière a été évaluée à 11 vérificateurs : au-delà il serait nécessaire de s'interroger sur l'organisation du CFE. Ce sera l'objet de travaux en 2026 que d'apprécier la couverture par le contrôle des enjeux du tissu fiscal de la Somme.

À l'issue du GT ; Transverse sur le volet pilotage, il a été proposé que le SDP soit sous la responsabilité du cadre actuellement chargé du pôle de contrôle et d'expertise. Concernant le volet immobilier, la cellule expertise sera temporairement positionnée à la suite des bureaux des cadres du SIED, le SDP ainsi que la responsable du PIPC et la responsable du SDP seront positionnés au 3ème étage, enfin la BDV sera positionnée au 4ème étage.

Cette organisation spatiale permettra de répondre aux besoins organisationnels de chacun (agents/encadrement) et de préserver les conditions d'exercice des missions. Elle a reçu un accueil positif à l'occasion du GT transverse (cf. plans en annexe).

Enfin, suite aux entretiens :

- 4 inspecteurs et 2 contrôleurs ont été identifiés au sein du périmètre programmation ;
- 3 inspecteurs au sein du périmètre expertise ;
- 1 inspecteur, concernant le périmètre CFE, dont l'emploi est transféré à la Dircofi.

Les orientations définies à l'occasion de ces groupes de travail seront mises en œuvre progressivement en concertation avec les services concernés, dans le courant du premier semestre 2026 pour une effectivité au 1er septembre 2026.

La CGT Finances Publiques a déploré le démembrement des missions du PCE et a souligné que la réforme contribuait à l'industrialisation des tâches ; cette réorganisation se faisant au détriment de l'intérêt porté par les agents pour leurs missions d'expertise, de programmation et de contrôle, ceux-ci étant dans l'obligation de choisir puis, pour certains, une fois, le choix réalisé, de constater qu'il n'était pas retenu par la direction pour rejoindre ladite mission. Ainsi, deux collègues n'ont pas obtenu la mission « programmation » convoitée.

Le médecin de prévention a souligné la nécessaire vigilance que la direction devrait porter aux agents qui n'ont pas été retenus sur la mission demandée.

Dans une moindre mesure, La CGT Finances Publiques a fait remarquer que la réorganisation de l'espace ayant également un impact sur le PCRP, a minima, les deux collègues concernés par le déménagement de leur bureau auraient dû en être avisés. Il appartenait à la direction de mener sa concertation jusqu'au bout avant d'en aviser les représentants du personnel.

La CGT Finances Publiques a également souligné qu'aucun collègue du PCE n'a souhaité rejoindre la brigade départementale de vérification, montrant ainsi la désaffection pour la mission ou plutôt pour les conditions de travail. La CGT Finances Publiques est revenue sur deux aspects : D'abord, le cadencement imposé en fin d'année : des dossiers de prescriptions attribués en quantité suffisamment élevée en fin d'année (et donc en limite de prescription) pour générer un stress démesuré chez les vérificateurs ; il a également été souligné qu'il était anormal d'attribuer des dossiers dit « plus rapide » comme des instructions sur place de crédit de TVA en fin d'année pour boucler le programme plutôt que de commencer le programme de l'année d'après comme l'exige l'activité d'un tel service.

La direction a tenu à souligner l'intérêt de cette mission pour les nouveaux inspecteurs puisque cette fonction a été demandée.

La CGT Finances Publiques a rétorqué qu'encore fallait-il savoir garder les nouveaux vérificateurs, les chiffres montrant, à la DDFIP80, que ceux-ci avaient tendance à réaliser le délai de séjour (voire moins) et à demander leur mutation en locale, ce qui n'a rien à voir avec le fait que la DDFIP de la Somme soit parfois un département de passage... La CGT Finances Publiques a indiqué que l'attribution de dossiers à des nouveaux vérificateurs encore en formation pour contribuer à l'objectif de l'année 2025 (au lieu de commencer celui de l'année 2026) ou encore de leur en attribuer en limite de prescription ne leur permettait pas d'appréhender leurs nouvelles fonctions de manière sereine afin de gagner progressivement en autonomie.

La CGT Finances Publiques et l'ensemble des représentants du personnel ont voté CONTRE cette réorganisation.

. Présentation du plan d'actions DGFIP 2025-2027 d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires (pour information)

Le plan d'action est consultable sur [Ulysse](#).

Pour la CGT Finances Publiques, ce plan est de la poudre aux yeux.... La CGT Finances Publiques a dénoncé les suppressions d'emplois qui pèsent depuis des années sur notre administration et souligné les conséquences dévastatrices sur nos conditions de santé au travail.

La CGT Finances Publiques encourage les agents à s'emparer du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels pour dénoncer et faire pression sur la Direction Générale afin qu'elles prennent des mesures concrètes pour diminuer fortement les risques psychosociaux.

Point sur les travaux immobiliers en cours (pour information)

1. Centre administratif d'Abbeville

Les travaux suivants sont prévus :

1. Les travaux de sécurisation de l'accueil (cf. présentation du projet en CSAL du 09/12/25) débuteront en 2026. Le calendrier des travaux dépendra naturellement du calendrier budgétaire, ces derniers devant toutefois être réalisés en dehors de la campagne déclarative IR.

Ce projet intégrera également le remplacement de la porte d'entrée du public, le bloc-porte pour la montée de l'escalier de secours et le relamping sous réserve de la prise en charge des dépenses correspondantes par le bureau SPIB-2C.

À défaut, ces projets seront entrepris dans un second temps, à l'initiative de la direction.

2. Il est également envisagé d'installer une main courante dans les escaliers intérieurs vers les ascenseurs ainsi qu'un garde-corps pour éviter les nuisances dues à l'échelle de secours.

3. Le sujet de l'éclairage intérieur dans les escaliers intérieurs sera également expertisé avec la mise en place d'un détecteur de mouvement ou l'ajout d'interrupteur.

2. Centre des finances publiques d'Albert

Il sera procédé au désamiantage du conduit amianté du sous-sol. En outre, une remise en état (peinture et sol) ainsi qu'un changement de mobilier seront opérés en 2026 et traités en interne.

Des discussions vont débuter très prochainement avec le service sur les rafraîchissements ainsi envisagés. Le planning de réalisation sera arrêté par la suite et établi conformément aux charges de l'équipe logistique.

3. Cité d'administrative d'Amiens

Les derniers travaux attendus vont être réalisés : finition concernant le bureau de la responsable du Centre des Payes de l'État (ex - Service Liaison Rémunération), cloisonnement pour la tisanerie de la formation professionnelle et pour l'une des salles de formation.

4. Centre des finances publiques d'Amiens Courbet

Les travaux suivants sont prévus :

1. Les vitres au niveau de l'ancien accueil et du local BIL vont être remplacées (devis obtenus, les travaux pourront être engagés dès l'adoption du budget).

2. La réparation de la toiture (fuite d'eau dans l'un des bureaux du service des opérations comptables de l'État) est en cours depuis le 15/12 et devrait être finalisée très prochainement. Une fois la toiture réparée, le bureau vide du SOCE pourra être remis en état par l'équipe logistique.
3. L'entreprise Dalkia interviendra dès la coupure des chauffages pour régler le sujet des fuites d'eau au niveau de la division de la fiscalité professionnelle, contrôle fiscal, recouvrement, action économique et soutien aux entreprises.
4. L'équipe logistique se chargera de la remise en état et du déménagement de la nouvelle salle des conseillers aux décideurs locaux ainsi que du remplacement des dalles de plafond dans l'aile de la division du secteur public local, afin d'améliorer l'isolation des bureaux.

5. Centre administratif de Péronne

1. Le projet de réfection et d'isolation complète de la toiture sera mené en 2026. Les consultations débiteront au premier trimestre. Ces travaux sont intégralement financés par le programme 723.
2. La création d'une rampe au niveau de l'escalier de secours sera étudiée en 2026, notamment vis-à-vis de son financement (programme 723).

6. Centre des finances publiques de Poix-de-Picardie

La réfection du site se poursuit : les travaux de peinture auront lieu en février 2026 et seront suivis du changement de mobilier.

7. Centre des finances publiques d'Amiens Rollin

1. La réparation du skidom est prévue en priorité au premier trimestre, selon le calendrier budgétaire.
2. La sécurisation de l'accueil de Rollin et le remplacement de la centrale d'alarme interviendront au cours du second semestre 2026 : un projet va être présenté aux services concernés, conjointement avec la gestion de site. Ce projet sera également l'occasion d'étudier les possibilités d'un portail piéton boulevard Bapaume et son automatisation.
3. La division BILI va également mener conjointement avec la gestion de site le projet de réalisation d'une salle repas au sein du CFP.
4. Enfin, il est également prévu la réfection des sanitaires de la trésorerie de Grand Amiens et amendes.

Le sujet de la création d'un bureau pour permettre aux deux inspectrices du SDIF d'avoir leur bureau individuel va de nouveau être mis à l'étude

8. Travaux multi-sites

- Sites d'Abbeville, d'Amiens-Rollin et de Péronne : il est prévu de sécuriser les abris à vélos. La réalisation sera faite en interne par l'équipe logistique.
- Services de gestion comptable : à la demande des chefs de service, des filtres seront installés sur les arrivées d'eau.

Tous les sujets immobiliers concernant les sites locatifs font l'objet d'échanges et de relances régulières auprès des mairies afin de s'assurer de la réalisation effective des travaux souhaités.

Présentation du catalogue 2026 des formations SST (pour information)

Préalablement à la présentation du catalogue 2026 et conformément à la demande de la CGT, l'APMP a présenté un bilan des formations réalisées en 2025.

La CGT Finances Publiques a remercié les acteurs de la prévention pour cette présentation et a souligné qu'il serait opportun de présenter :

- un bilan qualitatif des formations avec une synthèse de l'évaluation de ces formations ;
- compte tenu du remplacement de la formation de sauveteur secouriste au travail par la formation « Premiers secours citoyens », l'évolution des participants en 2024 et 2025 (pour vérifier si le nombre de formés a augmenté)

La CGT Finances Publiques a insisté sur la nécessité de recenser et suivre les personnes formées pour les inciter à se recycler régulièrement. En ce sens, elle a demandé à ce qu'une date de recyclage recommandée soit matérialisée sur les attestations remises ou sur une carte (comme cela est le cas pour le SST). La CGT Finances Publiques a attiré l'attention du risque de déperdition de l'information au gré des mutations.

Les formations proposées en 2026 feront l'objet d'un appel à volontaires émis par l'assistant de prévention.

Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information)

. La CGT Finances Publiques est revenue sur le traitement d'une fiche de signalement : en effet, une collègue a été victime d'une insulte publique en réalisant sa mission. L'auteur s'est excusé. La collègue a jugé les faits suffisamment graves pour réaliser, à juste titre, une fiche de signalement.

Néanmoins, la direction n'a pas jugé utile de dénoncer les faits, pourtant qualifiable de délit, au procureur de la République alors qu'elle en a l'obligation en vertu de l'article 40 alinéa 2 du Code de procédure pénale.

Malgré le rappel de cette obligation par la CGT Finances Publiques lors de la formation spécialisée du mois d'octobre 2025, la direction a refusé de procéder à une telle dénonciation, estimant qu'il n'était pas nécessaire d'engorger les services du procureur pour ces faits et affirmant que la direction n'était pas là pour cocher des cases.

Face à ce refus obstiné de la direction montrant un total irrespect de la tolérance zéro à appliquer pour contribuer à la sécurité des agents, le secrétaire départemental de la CGT Finances Publiques de la Somme a demandé à ce que ce refus soit clairement mentionné au procès-verbal et informé la directrice qu'il procéderait lui-même à cette dénonciation conformément à son obligation (également prévue à l'article 40 alinéa 2 du Code de procédure pénale).

Programmation de visites de services par la Formation spécialisée (pour avis)

Les représentants du personnel ont décidé de procéder aux visites des services suivants :

- Rez-de-chaussée de Courbet : RNF, DSPL, SOCE, BILI
- Cité administrative – Sfact rectorat ; CGF

Les élus CGT présents.

Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Nicolas Plouard (Titulaire)



LA CGT FINANCES PUBLIQUES
SA FORCE C'EST
VOUS

[Alors n'attendez plus, Syndiquez-vous !](#)